

Démenti de Gérard ROSENZWEIG

« Sachez que je démens formellement les 3/4 du contenu de cette interview; et bien évidemment les "crimes de la colonisation" ainsi que la tournure totalement déformée et déviée de son sens qui me voit affirmer que "l'Algérie française n'avait pas d'avenir". J'ai déjà eu une explication ce soir par téléphone avec la personne qui a inventé ces propos et détourné les autres. Je poursuis demain et exige la parution d'un démenti. »

GR

Courriel adressé à Thierry NOIR, journaliste à La Provence et auteur de l'article.

« Bonjour M. NOIR. Suite à mon premier appel téléphonique de lundi 16 mars 22h, et de mon second de ce mardi 17 à 10h, où après notre longue conversation vous avez admis le bien-fondé de mon indignation quant aux termes de l'article publié dans les colonnes de La Provence le dimanche 15 mars. Indignation d'autant plus vive, que sous mon identité étaient exprimées des opinions qui ne peuvent être miennes, et se trouvent en totale opposition avec toutes mes convictions et certitudes. Et de cela vous en avez convenu.

D'autre part, vous imaginez sans peine le choc qu'a pu produire cet article erroné sur mes tous proches. Je suis donc doublement en droit d'attendre de vous la rectification des propos qui m'ont été nommément attribués par cet article.

Vous m'avez garanti qu'un démenti comportant mon nom serait publié dans les colonnes de La Provence ; j'aimerais maintenant être informé de sa parution. Vous vous êtes également engagé ce dernier mardi matin, à m'adresser un mail pour confirmer les termes de notre second entretien. Vous comprendrez sans peine que ce mail revêt pour moi une grande importance.

Dans cette attente, je vous adresse mes sincères salutations. »

GR

Réponse de Thierry Noir, journaliste à la Provence et auteur de l'article.

Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, j'ai l'honneur de, malheureusement, vous confirmer qu'un bug informatique a effacé le nom d'un manifestant que j'interrogeai avant vous dans notre édition du 15 mars, donnant -à tort- l'impression que c'est vous qui parlez de l'impression de timbres du 19-Mars par l'Algérie.

Je ne retrouve pas non plus dans mes notes le mot "crimes" que je vous prête au sujet de la colonisation française. J'ai convenu avec vous lors de notre conversation téléphonique d'hier que, lors de notre discussion à Valence, vos propos étaient plus proches d'une expression disant que si la présence française en Algérie n'a pas eu que des effets positifs, elle n'a pas eu non plus les seuls effets négatifs que certains veulent uniquement voir.

Soyez assuré que je suis absolument désolé si je vous ai porté tort d'une manière ou d'une autre.

Thierry Noir